

■ **Banque Raiffeisen d'Evolène**, à Evolène, société coopérative (FOSC no 56 du 21. 03. 2001, p. 2092). En assemblée générale du 8.03.2003, la société a décidé de fusionner avec la Banque Raiffeisen Hérens (anciennement Banque Raiffeisen d'Héremence, FOSC du 14.11.2002, page 16), société coopérative à Héremence, sur la base d'un contrat de fusion dressé les 8 et 15.03.2003 aux termes duquel la Banque Raiffeisen Hérens reprend, à titre universel, l'actif et le passif de la Banque Raiffeisen d'Evolène, conformément aux dispositions de l'art. 914 CO et bilan au 31.12.2002. La Banque Raiffeisen d'Evolène est dissoute.

Journal no 1108 du 29.07.2003
(01115966 / CH-626.5.003.246-7)